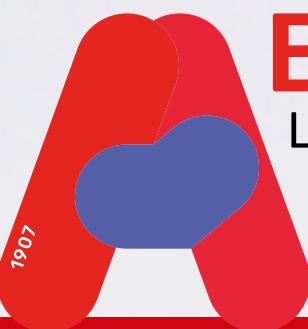


N°14



BABELEER
LE MAGAZINE
BIMESTRIEL
DU FOYER
ANDERLECHTOIS

Décembre
2024

EN JANVIER,
LE FOYER VOUS
OFFRE PLEIN DE
**CHOUETTES
SURPRISES!**



Quelle année !

Quelle année ! En 2024, le Foyer Anderlechtois aura remis en état 224 logements, fait des rénovations lourdes dans 80 appartements, construit 51 nouveaux logements, et réalisé plus de 3000 réparations. Et plein de nouveaux services ont été créés : une nouvelle maison médicale, une nouvelle salle de sport, deux nouvelles plaines de jeux, de nouveaux commerces de proximité, de nouveaux systèmes de sécurité...

C'est certain. Le Foyer Anderlechtois n'est plus uniquement le propriétaire de votre logement. Et vous n'êtes pas uniquement des locataires.

Votre enthousiasme pour les Frites du Foyer le prouve : nous sommes une grande famille. Ensemble, nous pouvons déplacer des montagnes.

Bien sûr, tout n'est pas parfait. Il y a encore beaucoup de travail. De rénovations à faire. De quartiers à créer ou à embellir. De familles à reloger dans un logement plus grand.

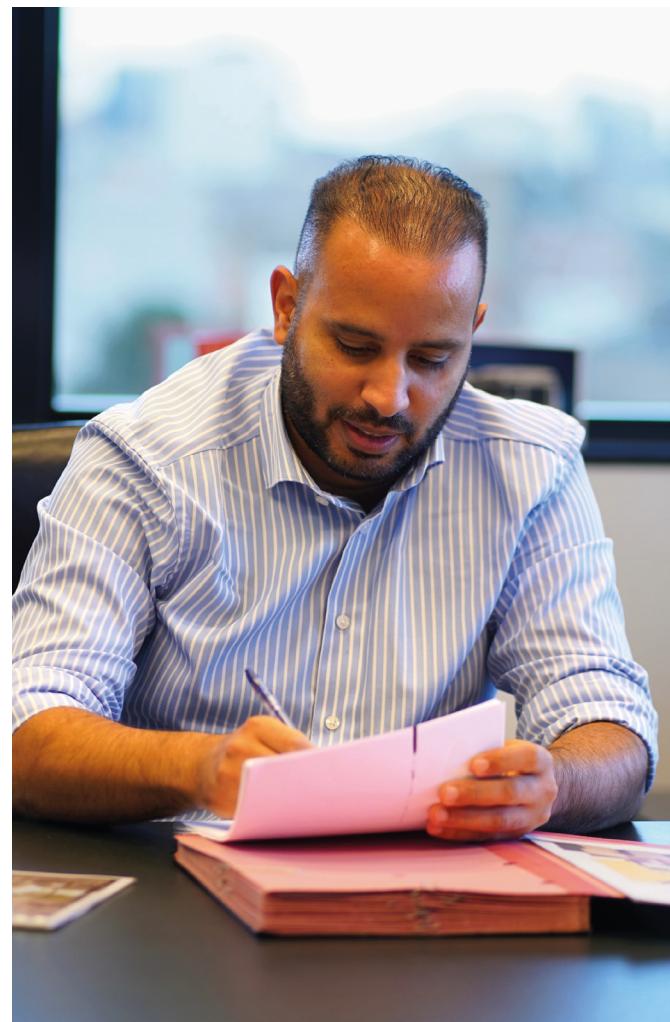
Nous voulons que tout le monde se sente bien au Foyer Anderlechtois. En 2025, nous continuerons donc le travail. Avec vous.

Parce qu'on a tous un rôle à jouer.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et une heureuse année 2025.

Laurent Gäbele
Directeur général

Lotfi Mostefa
Président



Trèfles

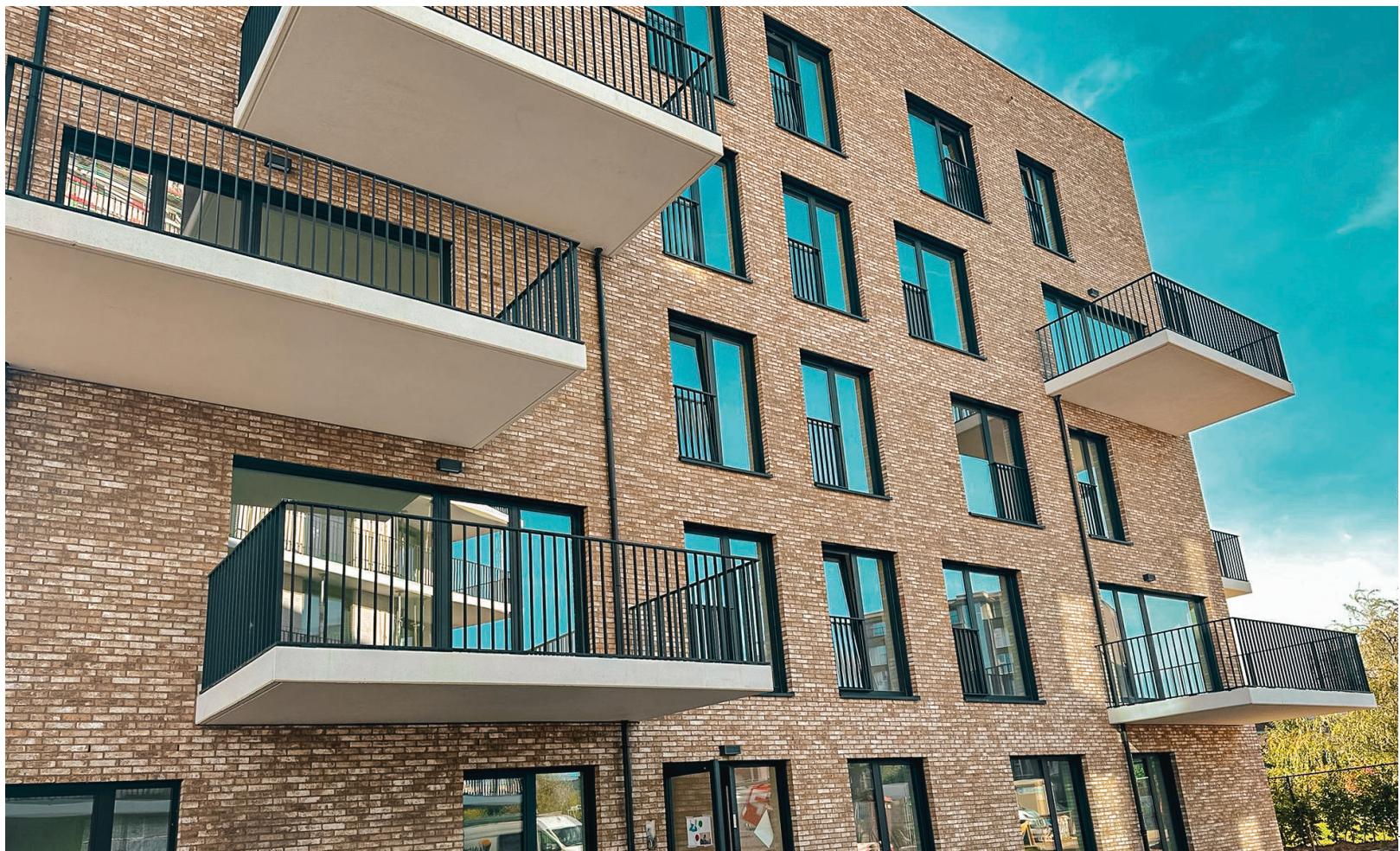
Bienvenue aux nouveaux habitants!

Ça y est! Le Foyer Anderlechtois a accueilli les premiers habitants du nouveau quartier «A Part des Trèfles».

Situé près du parc J. Vives, ce quartier vert et lumineux compte 120 logements de différentes tailles : des studios, des appartements jusqu'à 50 logements déjà attribués et 70 qui le seront au printemps 2025.

Une habitante confie : «*J'adore la luminosité et le piétonnier, c'est parfait pour mes enfants*».

Lotfi Mostefa, président du Foyer Anderlechtois explique: «*Nous avons décidé de donner la priorité aux demandes de mutation au sein du Foyer Anderlechtois. Des familles qui manquaient de place vont donc bientôt déménager dans un logement plus adapté à leurs besoins.*»



City Dox

Bientôt 171 nouveaux appartements le long du canal.

C'est (encore) un nouveau projet du Foyer Anderlechtois ! Situé le long du canal, le projet City Dox L5 sera terminé d'ici ce printemps. Au total, 171 nouveaux logements seront mis en location.

Des logements qui économisent l'énergie

Les appartements sont construits pour économiser de l'énergie, et donc économiser de l'argent aux habitants. Ils ont des panneaux solaires, récupèrent l'eau de pluie, et disposent d'une isolation performante, avec un objectif « zéro carbone » pour certaines parties de l'immeuble.

« Nous avons fait attention pour que tout soit bien isolé pour moins de bruit et une température idéale par tous les temps » déclare Igor Delogne, un des responsables du projet. Cela aide à rendre la vie plus calme et à économiser l'énergie.

City-Dox : le nouveau visage d'Anderlecht

Avec ses espaces verts, son jardin suspendu et ses infrastructures de quartier variées, City-Dox peut accueillir tous les types de familles, des commerces au rez-de-chaussée, et des espaces communs prévus pour que chacun puisse se rencontrer.

« Avec *City-Dox*, le Foyer Anderlechtois poursuit sa mue », conclut Lotfi Mostefa, président du Foyer Anderlechtois. *City-Dox est bien plus qu'un projet immobilier social, c'est un quartier qui renaît, offrant à ses habitants un cadre de vie moderne, dynamique et inclusif, où chacun peut bâtir un avenir plus vert et plus solidaire.* »



Lennik

Comment utiliser la nouvelle barrière ?

Chaque logement a reçu un badge qui permet d'accéder facilement au parking. Pour entrer ou sortir, il suffit de passer le badge devant la barrière et celle-ci s'ouvrira automatiquement. C'est simple et rapide !

Conseils pratiques

1. Gardez toujours votre badge à portée de main.
2. Ne laissez pas entrer d'autres véhicules que le vôtre, même ceux de vos visiteurs. Pour des raisons de sécurité mais aussi pour garder des places libres pour les habitants.
3. Respectez les consignes lorsque vous utilisez le parking. Il en va de votre sécurité et de celle de vos voisins.

**Besoin d'aide? Parlez-en à votre concierge.
Il est là pour vous accompagner.**



La Rénovation continue

Peterbos 12 va bientôt démarrer!

Après la rénovation en profondeur du Peterbos 9 (terminé) et du Peterbos 7 (en cours), le Foyer Anderlechtois lance la rénovation du Peterbos 12.

Ce projet prévoit des améliorations majeures dont une nouvelle isolation et une ventilation optimisée pour chaque logement.

«*Cela voudra dire plus d'espace, plus de confort, plus de lumière et des économies de chauffage pour les habitants*», explique Lotfi Mostefa, président du Foyer Anderlechtois.

Ce projet complète les investissements très importants que le Foyer Anderlechtois a décidé de réaliser pour améliorer la vie dans le quartier.

A terme tous les immeubles du Foyer Anderlechtois situés au Peterbos seront rénovés.





Avec le CPAS

Le Foyer Anderlechtois lance un nouveau projet de logements adaptés pour les seniors.

Le Foyer Anderlechtois et le CPAS lancent un nouveau projet ! L'objectif ? Permettre aux personnes âgées du Foyer Anderlechtois de rester chez elles le plus longtemps possible.

10 logements pour que les seniors restent indépendants

À la rue de l'Orphelinat, il y a 156 studios du Foyer Anderlechtois. Juste à côté, on trouve la Maison de repos et de soins J. Vanhellemont, un home pour personnes âgées gérée par le CPAS.

« Nous avons transformé 10 studios du Foyer pour permettre à nos aînés de rester indépendants le plus longtemps possible », explique Lotfi Mostefa, président du Foyer Anderlechtois. « Ces logements ont été adaptés pour les personnes âgées. Et nous avons établi une collaboration avec la maison de repos J. Vanhellemont pour offrir à tous les locataires de l'immeuble des services de la maison de repos comme la cafétéria, les activités socio-culturelles, la lingerie, etc. »

Des aides, des conseils et des activités

Cette aide comprend un encadrement rapproché et des activités pour garder une vie sociale active. « *Notre but est de garder les résidents autonomes tout en leur offrant un endroit où ils se sentent en sécurité et entourés* », ajoute le président.

Un loyer raisonnable pour nos aînés

Les seniors qui habitent ces logements ont un loyer de 260 € par mois, avec des charges de 160 € pour le chauffage, l'eau et l'entretien des espaces communs.

Un projet qui crée des liens

« Ce projet est un grand pas pour améliorer la vie des seniors à Anderlecht, en leur donnant un endroit où ils peuvent être à la fois indépendants et soutenus, avec un loyer accessible. Ainsi, les résidents peuvent vieillir tranquillement dans un cadre qui respecte leur bien-être ».

Les Chouettes Surprises du Foyer Anderlechtois

En janvier, venez fêter la nouvelle année et recevez plein de chouettes surprises!

Cet hiver promet d'être chaleureux pour les 8000 habitants du Foyer Anderlechtois avec les Chouettes Surprises du Foyer Anderlechtois!

Des surprises pour tout le monde!

Les Chouettes Surprises du Foyer Anderlechtois, c'est une invitation à passer un chouette moment ensemble, préparé tout spécialement pour vous à l'occasion de la nouvelle année!

Enfants, adolescents, parents, jeunes et moins jeunes... tout le monde est invité!
Et c'est gratuit!

Au menu ?

Pour les enfants: des cadeaux surprises!

Pour les adolescents: des séances de ciné-surprise.

Pour les adultes: des gaufres surprises!

Et pour tout le monde: des boissons surprises qui feront chaud au cœur.

Les Chouettes surprises passeront dans tous les quartier à partir de janvier.

Surveillez bien votre boîte aux lettres, regardez les écrans Intratone situés dans les halls d'entrée ou suivez les pages Facebook et Instagram du Foyer Anderlechtois pour connaître la date de passage des Chouettes Surprises dans votre quartier.

Faites passer le message!

Parlez-en à vos voisins, à vos amis du quartier, et venez nombreux pour partager ces instants de bonheur et de rire.





Bien utiliser les multiprises, une question de sécurité essentielle

Les conseils d'Alain Theys, électricien au Foyer Anderlechtois.

Mal utilisées, les multiprises peuvent provoquer des accidents graves (lire ci-contre). Pour les éviter, voici les conseils d'Alain Theys, électricien au Foyer Anderlechtois. Parce que la sécurité commence chez soi. Et qu'on a tous un rôle à jouer.

1. Ne branchez pas trop d'appareils

Chaque prise a une limite de puissance (en watts). Celle-ci est toujours inscrite sur la prise. Respecter cette limite, c'est éviter des incendies. Pour cela, vérifiez la puissance des appareils que vous branchez (c'est aussi écrit dessus).

2. Évitez de brancher de gros appareils électriques sur les multiprises

Ne branchez jamais de gros appareils comme les radiateurs ou les micro-ondes sur une prise. Ils consomment trop d'énergie et peuvent causer des accidents.

3. Ne branchez jamais une prise sur une autre prise

Brancher une prise sur une autre augmente fortement le risque d'incendie.

4. Placez la prise dans un endroit sûr

Une prise doit être bien ventilée : laissez de l'espace autour et placez-la dans un endroit loin des enfants et des animaux.

5. Utilisez des multiprises récentes et de qualité

Privilégiez les modèles modernes avec disjoncteur (le bouton rouge qui « saute » tous seul en cas de surcharge). Ils sont un peu plus chers mais vous éviteront des ennuis.

Les risques d'une mauvaise utilisation des multiprises

Incendie

Trop d'appareils branchés sur une prise provoquent une surchauffe et un risque d'incendie. Même chose si vous branchez des appareils trop puissants comme un radiateur ou un micro-ondes.

Electrocution

Une mauvaise utilisation peut entraîner une électrocution, avec risque de mort. Les anciens modèles de prises sont particulièrement dangereux.

Les prises abîmées doivent être remplacées le plus rapidement possible. Si vous en possédez, n'attendez pas pour les changer.

La sécurité, on a tous un rôle à jouer.



Tous ensemble contre le cancer du sein!

Il y avait foule le 25 octobre dernier au Peterbos. Les habitantes du Foyer Anderlechtois sont en effet venues nombreuses à l'événement « Octobre Rose » organisé par le Foyer Anderlechtois et l'ASBL La Colombe.

Au programme : sensibilisation, dépistage et prises de parole. « *Je me suis rendue compte qu'il est très important de se faire dépister régulièrement* », partage une participante.

Lotfi Mostefa, Président du Foyer Anderlechtois, ajoute : « *Le cancer du sein touche 1 femme sur 9. C'est énorme. Les conséquences sont souvent dramatiques. Avec Octobre rose, le Foyer Anderlechtois veut rendre le dépistage accessible à un maximum d'habitante. On renouvellera donc l'opération en 2025.* »

Vous avez entre 50 et 69 ans ? Tous les deux ans, le mois de votre anniversaire, vous recevrez une invitation à faire gratuitement un mammotest. Vous ne l'avez pas reçue ? Vous vous posez des questions ? Adressez-vous à votre assistante sociale. Elle pourra vous aider.

Nourrir les pigeons ? Attention danger !

Pour votre santé, ne nourrissez pas les pigeons, ils peuvent vous transmettre de nombreuses maladies.

1. Ils transmettent des maladies.

Les pigeons, les rongeurs et les chats errants ne sont pas des animaux de compagnie et peuvent transporter des maladies graves. Plus ils sont proches de nous, plus le risque est grand d'attraper ces maladies. Bref, ne vous approchez pas !

2. Ils causent des dégâts.

Les pigeons abîment les bâtiments avec leurs déjections. Les rongeurs mangent les câbles et peuvent provoquer des pannes et des incendies.

Les chats, même si on les aime beaucoup, souillent les espaces communs. Bref, pour qu'ils ne provoquent pas de dégâts, évitez de les attirer : ne les nourrissez pas !

3. Evitez les amendes : 350€ !!!

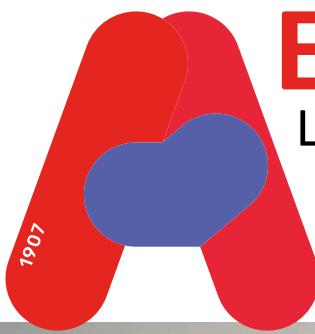
À Anderlecht, nourrir ces animaux peut vous coûter une amende de 350 €.

Vous aimez les animaux ?

Alors, aidez-les autrement. Adoptez un animal. Ou faites du bénévolat pour les refuges qui aident les animaux abandonnés.

Ensemble, gardons votre quartier propre et agréable : ne nourrissez pas les pigeons ni les animaux errants !





BABELEER

LE MAGAZINE
BIMESTRIEL
DU FOYER
ANDERLECHTOIS



**Envie de tout savoir
sur les nouveaux
projets de votre quartier ?**

Abonnez-vous à nos pages [f](#) et [o](#)

Prenez votre smartphone, cherchez « **Foyer Anderlechtois** »
sur le réseau social choisi, et cliquez sur « **suivre** » !

Editeur responsable : Laurent Gâbele
Chaussée de Mons, 595 - 1070 Anderlecht
Tél : 02/556.77.30 | Courriel : Foyeranderlechtois@faah.be